

Mme ou M. le commissaire,

Je vous écris pour vous informer que je suis très DÉFAVORABLE au projet d'aménagement de la RD998 à la sortie de Bédouès-Cocurès.

Ce projet est très dommageable à divers titres. Il s'agit d'un environnement exceptionnel pour la biodiversité et exceptionnel également sur un plan paysager (de l'avis des locaux mais aussi des personnes de passage qui sont émerveillées par l'aspect pittoresque de ce tronçon de route). Les travaux envisagés aboutiraient à une banalisation sans précédent du paysage, comme dans d'autres lieux de Lozère malheureusement. Or l'attractivité de notre territoire tient tout particulièrement à cet esprit des lieux unique qui est la somme de tous ces trésors paysagers.

En dernier lieu, les routes sinueuses de notre département permettent de limiter très significativement la vitesse des automobiles, et sont donc un atout pour la sécurité routière. En élargissant ces routes, il y aura forcément une augmentation moyenne de la vitesse des véhicules et donc un risque accru d'accidents. Avec la nécessité de réduire notre empreinte carbone, l'heure est plutôt au partage de la route avec les vélos, symboles de la mobilité douce, qui s'accordent parfaitement avec ces routes pittoresques à échelle humaine.

En espérant que vous tiendrez compte de ces arguments de bon sens, je vous prie d'agréer, Mme ou M. le commissaire, mes salutations les plus cordiales.

Kisito Cendrier, habitant de Quézac